

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclesiastique de
→Saint-Boniface.←



Imprimatur: ADOLPH. O.M.I. Arch. S' Boniface; MANITO



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface,
Manitoba, Canada.
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

MAISON FONDÉE EN 1880

La Cie Richard-Beliveau Ltée

Vins, Spiritueux et Cigares, Spécialité de Vins de Messe

TABERNACLE, DEMI DOUX

TARAGONE, DOUX ET SEC

ST-NAZAIRE, DOUX ET SEC

Tél. : Main 5762 et 5763

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

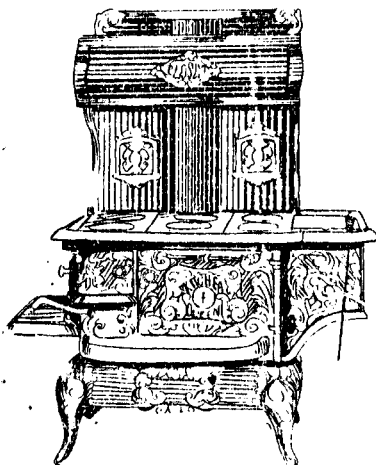
Courtier pour immeubles

Adresse 596 McDERMOT :. TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons **Le "KITCHEN QUEEN"**



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnerez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

- Prix EATON.....\$24.50
- Avec grand four..... 32.00
- Avec grand four et réservoir..... 37.00
- Thermomètre, extra.....\$1.00
- Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Trois-ème étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

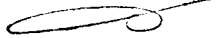
NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRACONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraconensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima cœret vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve, quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspicione omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi. Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvæ confecto ac sine materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utitur, etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et aliarum regionum utantur: ideo illud non possumus non commendare Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrificium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secretario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nonæ Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, *Archiepiscopus Tarracoenensis.*



De mandato Excm. et Rgl. Dni mei Archiepiscopi




VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.
Vin Blanc Sec,	\$1.00 \$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10 1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

EPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock.

Le Plus Grand Assortiment.

Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT

WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygiéniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort, Winnipeg, Man. Telephone M. 529	Gérant, Jos. Turner 46 Ave. Provencher B. de P. 232 Saint-Boniface, Man. Téléphone M. 8132	Succursale, J. W. MOULD, Gérant Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue Edmonton, Alta. Telephone 454.
---	--	--

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS

Finances, Assurances de toutes sortes, Argent à prêter,
Collection de Loyers, etc.

La Compagnie Generale Transatlantique

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES PAQUEBOTS DE NEW-YORK

La Touraine	Mars 6	La Provence	Mars 20
Rochambeau (4 hélices)	Mars 8	Floride	Mars 26
La Lorraine	Mars 13	France	Mars 27
Chicago	Mars 15	La Touraine	Avril 3

BUREAU 64 Avenue PROVENCHER
St-Boniface, Man.

Casier Portal No. 75
Téléphone Main 4-374

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boite de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN.

Telephone Main 3254

J. H. TREMBLAY, Prés

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés,

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé, Sher. 2328

Tél. privé Main. 6265

Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limited

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814-816, "Sterling Bank Building,"

WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151
3499

Boite Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B de P. 234. ST-BONIFACE, MAN. Phone Main 6402

Autels, Chemins de Croix, Statues, &c. en Marbre,
Onyx, Pierre, Bronze, Granit. Marbre et Pierre
Artificiels Staff-Carton Romain, Plâtre. :- :-

Références pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à
Montréal ; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S. C., à Que-
bec ; Cathédrale de Rimouski ; la Cathédrale de Kingston ; St. Paul, à To-
ronto ; N.-Dame, à Guelph ; St. Joachim, à Edmonton ; N.-D. des Prairies
(Trappe), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale
de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Sain-
Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Eduard, à Mont-
réal, etc.

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

LES ACQUEREURS DU PIANO

PRATTE

SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS

POURQUOI

.....

VENEZ OU ECRIVEZ

DE VILLERS PIANO CO.

217 Avenue Ste. Marie

WINNIPEG, - - MANITOBA

B 2113 . . . Tel. M. 3723

ACQUEREZ

LE

SOURIRE

PRATTE

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Étranger, 7 francs.

VOL. XII

1 MARS 1913

No. 5

SOMMAIRE—Extraits d'une circulaire au clergé—Bénédiction de l'Académie Ritchot à Saint-Norbert—Miracle opéré par Pie X—Les archives paroissiales—Sociétés de colonisation—Première fleur cueillie par la mort—"Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien"—Vêtements et Oblations à la Maison-Chapelle—Prédiction de M. Izoulet sur les États-Unis et le Canada—La communion des petits enfants—La requête des Catholiques du Keewatin—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—**SUPPLÉMENT** : Lettres de Mgr Provencher (suite).

EXTRAITS D'UNE CIRCULAIRE AU CLERGE.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière livraison, ^{LVII}SS. les Archevêques et Evêques de ce qui constitue maintenant les provinces ecclésiastiques de Saint-Boniface et d'Edmonton, ont publié un mandement collectif adressé au clergé, aux communautés et aux fidèles, et aussi une circulaire collective au clergé dont voici quelques extraits :

PRONONCIATION DU LATIN À LA ROMAINE.

Il est admis maintenant que tous les peuples sont loin de bien prononcer le latin, chaque peuple donnant à peu près aux consonnes et aux voyelles latines la valeur qu'elles ont dans leur propre langue; c'est pour cela que, depuis plusieurs années, il se produit partout un mouvement toujours croissant en faveur de la prononciation à la romaine.

L'Église catholique a adopté la langue latine. Son caractère d'universalité lui impose une prononciation uniforme et indépendante des contrées qu'elle évangélise. Il faut donc, autant que possible, que le latin soit un sous sa forme orale comme sous sa forme écrite.

Le latin étant véritablement une langue vivante, sa prononciation normale et rationnelle doit être celle du pays d'origine, du lieu où cette langue s'est formée et s'est développée, du centre où elle est le plus cultivée. Or, le latin est né au Latium, il est parlé à Rome depuis plus de deux mille cinq cents ans. Il doit donc être prononcé par

tout, pour l'être normalement, comme il l'est de nos jours à Rome, sa patrie d'origine.

Sur ce sujet le désir formel du Saint Père n'est plus contestable. Il vient d'être exprimé, en réponse à une lettre de Mgr de Bourges qui avait accepté sous son haut patronage une supplique instante des gregorianistes français. Cette lettre pontificale n'est ni un Motu proprio, ni un décret sans doute; elle ne donne ni un ordre ni un commandement catégorique aboutissant à une obligation rigoureuse; elle se contente d'émettre une espérance et d'exprimer un désir. Mais cette espérance et ce désir revêtent un tel caractère d'intensité, la joie que causera au cœur de Pie X, l'adoption de cette prononciation romaine sera si vive et si douce que l'hésitation n'est plus possible.

Elle l'est d'autant moins que les Pères du Concile de Québec sont allés au-devant du désir du Très Saint Père et demandent que cette prononciation du latin à la romaine soit adoptée dans tout le Canada. — *In linguâ latinâ legendâ, prononciationem romanam, uniformitatis causâ, ab omnibus adhiberi desideramus.*”

Vous voudrez bien de suite vous soumettre à cette décision et voir à ce qu'elle soit mise en force dans toutes les maisons d'éducation que vous avez dans votre paroisse.

SOCIÉTÉS À ENCOURAGER.

Ne manquez pas de prémunir vos fidèles contre ces sociétés dont le but avoué et caché est de ruiner la Sainte Eglise dont ils sont les enfants. Au contraire, qu'ils mettent à profit, pour le bien de la religion et de la patrie, la force que donne l'union auprès de Dieu et aussi auprès des hommes, *la puissance d'association* dont le mal se sert aujourd'hui avec tant d'habileté dans les œuvres socialistes et franc-maçonnnes.

Conseillez-leur de faire partie des œuvres charitables et sociales, des œuvres d'action populaire chrétienne qui ont été instituées par et pour des catholiques et dont le premier objectif est d'élever le peuple à un plus haut degré de lumière et de moralité, en même temps que de bien-être matériel. Qu'ils fassent partie des sociétés qui ont la religion pour inspiratrice, pour compagne et pour appui.

En favorisant de toutes vos forces le progrès de ces sociétés, vous persuaderez à vos fidèles que l'Eglise est loin de prêcher au peuple uniquement la résignation, mais qu'elle a toujours cherché à introduire dans le monde non seulement plus de charité, mais encore plus de justice et ce minimum de bien-être matériel qui est nécessaire à la pratique de la vertu et au plein épanouissement des facultés de l'homme selon leur fin légitime.

L'ORAISON POUR LE ROI.

Désormais, l'on devra réciter l'oraison pour le roi au salut du Très Saint Sacrement, le dimanche.

BENEDICTION DE L'ACADEMIE RITCHOT

A SAINT-NORBERT.

Le dimanche, 8 février, demeurera une date mémorable dans les annales de la paroisse de Saint-Norbert. Ce jour là S. G. Mgr l'Archevêque a béni solennellement l'Académie Ritchot, l'un des plus beaux établissements scolaires de la province. Cette nouvelle école pour les garçons, qui a coûté une quinzaine de mille piastres, est un don de M. l'abbé A.-A. Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception de Winnipeg, légataire universel et administrateur des biens de feu Mgr Ritchot, P. A., ancien curé de Saint-Norbert. Elle est dirigée par les Petits Frères de Marie, dont la compétence et le dévouement sont bien connus.

Il y eut d'abord messe solennelle chantée par M. l'abbé G. Cloutier, curé de la paroisse. S. G. Mgr l'Archevêque assistait au trône, accompagnée de M. l'abbé Cherrier et du R. P. Théophile, O. C. R., supérieur de La Trappe de Saint-Norbert. Étaient aussi présents au chœur MM. les abbés Gandos, Lamy et Brodeur. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Cherrier, qui exposa d'une façon magistrale la grande thèse de l'éducation chrétienne, mettant en relief le rôle de l'Eglise qui, comme la mère de Moïse, prend un soin si maternel de l'éducation de ses enfants, afin de les sauver des flots de l'éducation neutre et sans religion.

À l'issue de la messe on se rendit processionnellement à l'école et Monseigneur procéda immédiatement à la bénédiction, qui fut suivie d'un somptueux banquet servi par les dames et les demoiselles de la paroisse. Plusieurs discours furent prononcés à la fin du repas. M. le curé remercia d'abord S. G. Mgr l'Archevêque d'avoir bien voulu rehausser la cérémonie par sa présence et offrit ensuite, au nom de la paroisse, de vifs remerciements à M. l'abbé Cherrier, le généreux donateur de l'école qui perpétuera le nom de son vénéré prédécesseur, le digne Mgr Ritchot. M. le curé fit aussi remarquer que cette école était la propriété de la paroisse catholique de Saint-Norbert et que si jamais un gouvernement tentait de mettre la main sur l'éducation, il ne pourrait rien sur cet établissement.

Le Rd Frère Charles, directeur de l'école, lut ensuite une remarquable adresse sur l'éducation chrétienne où l'on sentait qu'il avait mis tout son cœur d'éducateur. Monseigneur félicita chaleureusement le bon Frère et parla de la signification de la cérémonie du jour qui prenait les proportions d'un événement. Il souligna le fait important que cette magnifique maison est la propriété de la paroisse: ce qui est une précieuse garantie pour l'avenir. Messieurs Joseph Bernier, M. P. P., Landry, enfant de la paroisse, Roger Goulet, inspecteur. Dr La-

chance, ainsi que MM. les abbés Gandos et Cherrier prirent aussi tour à tour la parole.

A trois heures il y eut séance donnée par les enfants de l'école. C'était une séance de début, mais elle intéressa vivement les auditeurs. Monseigneur félicita les petits acteurs et donna de précieux conseils aux enfants et aux parents. MM. les abbés Cloutier et Cherrier adressèrent aussi brièvement de judicieux conseils.

Monseigneur fit ensuite une visite au couvent des Rdes Sœurs Grises où les élèves lui adressèrent un joli compliment de bienvenue: ce à quoi Sa Grandeur répondit par une de ces causeries dont il a le secret et qui intéressent toujours si vivement.

MIRACLE OPERE PAR PIE X.

Nous recevons d'un correspondant romain, (religieux et professeur de théologie) la note suivante: "En attendant, notre Saint Pontife Pie X. très attaqué par tout ce qui touche de près ou de loin aux idées modernistes, continue à faire des miracles. Il est certain que la sainteté paraît être sa note dominante. Au Vatican, on a déjà un tas (le cardinal Bisleti faisait le geste, en disant cela) de documents relatant des faveurs et grâces miraculeuses obtenues par son intercession. La dernière guérison relatée en septembre dernier a fait beaucoup de bruit en France, car il s'agit d'un jeune homme des environs de Bordeaux, venu à Rome, et que le Pape a guéri d'une surdité complète par son simple attouchement et une parole de foi.

"Chose curieuse, le tympan est resté perforé comme avant le miracle, en sorte que normalement le sujet ne devrait pas entendre: ce qui rend le miracle en quelque sorte permanent."

LES ARCHIVES PAROISSIALES.

Durant la visite pastorale, nous avons remarqué avec plaisir que quelques curés ont eu la bonne pensée d'écrire dans un registre de courtes monographies de leurs paroisses.

Nous serions heureux de voir tous les curés suivre cet exemple. Ils ne peuvent se faire une idée de l'utilité qu'auront plus tard ces notes jetées sur le papier au sujet d'événements qui maintenant peuvent leur paraître de peu d'importance, et que leurs successeurs cependant regarderont comme très intéressants et de grande valeur.

L'histoire de nos paroisses naissantes, le récit des sacrifices que souvent leur création a exigés, seront une source féconde d'édification et nous devons avoir à cœur de l'exploiter.

Qu'en consultant les archives de toutes nos paroisses, on puisse

facilement trouver: quand elles ont été fondées, quelles sont les circonstances, dans lesquelles elles ont pris naissance, quels ont été les curés qui leur ont donné tout ce qu'ils avaient d'intelligence et de cœur, quand, comment et par qui ont été construites les églises, ce qu'elles ont coûté, quels ont été les premiers et aussi les plus zélés habitants de ces paroisses, comment se sont ouvertes et comment ont fonctionné les écoles, etc.

Nous comptons sur la bonne volonté de nos curés pour la réalisation de ce désir dont tous comprendront l'importance.

MGR MATHIEU, évêque de Régina.

SOCIÉTÉS DE COLONISATION.

Les Canadiens français d'Edmonton ont formé une société de colonisation pour amener des colons dans l'Alberta et particulièrement dans la région de la rivière La Paix. C'est un bel exemple de féconde activité. Une autre société s'est également formée dans le diocèse de Prince-Albert dans un but identique.

Il est question d'en former une pour le Manitoba. Ce ne sera pas la première. D'autres ont déjà fait dans le passé un excellent travail. Il ne faut pas que la plus ancienne province devienne paresseuse. Le temps presse. Nous devons réparer les pertes causées dans nos paroisses, depuis les cinq dernières années, par le départ d'excellentes familles pour les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Pour plusieurs le changement a été comme un incendie, tandis que d'autres ont très bien réussi.

Il faut faire connaître les ressources de notre province et les faire valoir. Il faut faire comprendre aux agents du Gouvernement d'Ottawa que notre province peut recevoir encore des milliers de colons et leur procurer l'aisance. Donc à l'œuvre ! Qu'une société se forme sans retard. Gardons notre poste de sentinelle avancée, toujours vigilante et intrépide.

PREMIÈRE FLEUR CUEILLIE PAR LA MORT.

Les Cloches, qui ont toujours noté avec une sympathique fidélité les principaux événements de la vie de la jeune communauté des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-L., tiennent à enregistrer brièvement la première visite que lui fait l'ange de la mort.

C'est bien une fleur qui vient d'être cueillie dans la personne de cette jeune novice de dix-huit ans qui, après avoir prononcé ses vœux sur son lit de douleurs, s'en est allée toute joyeuse vers le céleste E-

poux. Sœur Marie de l'Assomption, née Berthe Landry, de la paroisse de Somerset, Man., a rendu sa belle âme à Dieu le 7 février après quelques mois de maladie, et elle a été inhumée le 10 dans le cimetière des Rdes Sœurs Grises, à l'ombre de la cathédrale. Son service a été chanté à la Maison-Chapelle par S. G. Mgr l'Archevêque, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Joubert et Rioux. Plusieurs prêtres y assistaient, ainsi que des représentantes des Sœurs Grises, des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie et des Chanoinesses des Cinq Plaies. Une sœur de la défunte, membre de cette dernière communauté, était présente, ainsi que d'autres parents et des amis de la maison.

Avant l'absoute, Monseigneur prononça une allocution de circonstance dans laquelle il montra comme la consécration de la mort sur l'œuvre de la jeune communauté et le lien nouveau que créait avec le ciel cette jeune Sœur qui venait de mourir comme une prédestinée.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

DANS L'OUEST CANADIEN.

PAR LE R. P. A.-G. MORICE, O. M. I.

Le grand ouvrage français du R. P. Morice, si impatiemment attendu, vient de paraître. Il comprend trois forts volumes d'environ 450 pages chacun, couvre toute la période de 1659 à 1905 et raconte l'histoire de tous les territoires de l'Ouest, depuis le lac Supérieur jusqu'à l'Océan Pacifique. Cette publication est tout un événement. Il convenait que la glorieuse histoire de nos immenses plaines fût écrite dans la langue de ceux qui les ont découvertes, colonisées, évangélisées et arrosées de leurs sueurs et de leur sang. Cette histoire constitue un véritable monument élevé à l'honneur de tous ces preux et de tous ces apôtres.

L'auteur, dont les qualités d'historien érudit et impartial, sont bien connues, explique, dans une éloquente préface, le but qu'il s'est proposé et indique les sources nombreuses et de tout premier ordre auxquelles il a puisé ses renseignements. En lisant l'ouvrage, on a vite fait de s'apercevoir qu'il a tout compulsé ce qui a été écrit sur l'Ouest et qu'il a consulté même les manuscrits. ces documents qui recèlent peut-être les plus précieuses données sur notre histoire. Nul doute que cet ouvrage aura sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux qu'intéressent les faits et gestes de ceux qui ont été les pionniers et les artisans de la civilisation et de la prospérité dans le Canada occidental.

Comme il est impossible de donner une idée d'un tel ouvrage en

un seul article, et surtout de lui rendre justice, nous en consacrerons un à chaque volume. Nous retracerons ainsi les grandes lignes de notre histoire, dont chacun voudra lire les détails dans l'ouvrage lui-même.

Contetons-nous d'ajouter que l'ouvrage sera incessamment livré aux souscripteurs et que les autres pourront se le procurer en s'adressant à l'auteur, à la *West Canada Publishing Co.*, Winnipeg, au prix de \$5, relié en toile, et \$6, relié avec dos et coins en cuir. Frais de port: 60 sous.

VÊTURES ET OBLATIONS A LA MAISON-CHAPELLE.

Le 10 février, à 7½ h. P. M., S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtue à la Maison-Chapelle. Ont revêtu le saint habit les Rdes Sœurs Marie de l'Assomption, née Elizabeth Pekary, de Neepawa, Man.; Marie St-Antoine, née Blanche Bélair, de Kenora, Ont.; Ste-Scholastique, née Aurore Danis, de Montréal.

Monseigneur a prononcé le sermon de circonstance.

Le lendemain, à 8½ h., A. M., Sa Grandeur a présidé une cérémonie d'oblation au même endroit. Les Rdes Sœurs Alphonse de Liguori, née Lucie St-Germain, de St-Norbert; St-François de Sales, née Louisa Maillhot, d'Hochelega, Montréal; Marie des Sept-Douleurs, née Marie-Anne Hamelin, des Grondines, Qué., ont prononcé leurs premiers vœux, tandis que les Rdes Sœurs Marie-Estelle et St-Paul ont fait leur oblation perpétuelle.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé J.-V. Joubert, de l'archevêché.

PREDICTIONS DE M. IZOLET SUR

LES ETATS-UNIS ET LE CANADA.

En un siècle, les Etats-Unis sont passés de cinq millions d'habitants à près de cent millions !

Et les Etats-Unis sont environ seize fois grands comme la France !

Les Etats-Unis peuvent donc nourrir un milliard d'habitants; et, avant la fin du vingtième siècle, ils peuvent en avoir cinq cent millions !

De son côté, le Canada, lui aussi, est environ seize fois la France; mais moins uniformément peuplable d'ailleurs que les Etats-Unis. Contentons-nous de lui prédire le demi-milliard.

LA COMMUNION DES PETITS ENFANTS.

Dans les nombreuses villes de France où nous appelle la prédication, nous avons coutume de demander aux curés et aux vicaires ce qu'ils pensent de l'application du décret sur la communion des enfants. Nous pouvons affirmer que *partout* nous avons reçu les réponses les plus consolantes sur le succès et les bienfaits de cette réforme.

Un vénérable prêtre rencontré à Belfort nous disait récemment : " La communion précoce développe étonnamment le *sens chrétien* chez les tout petits. Ils sont plus pieux, plus surnaturels à 7 et 8 ans que ne l'étaient leurs aînés à 12 ans, avec l'ancien système."

Et il ajoutait : " Ce n'est pas surprenant. Ils apportent plus de pureté, une âme plus fraîche, plus simple, plus proche de l'innocence baptismale que les jeunes communiantes de jadis."

Un autre prêtre nous disait : " Ce n'est pas seulement aux enfants que la communion précoce fait du bien : c'est à leurs mères et parfois à leurs pères. Les mères comprennent qu'elles sont obligées de préparer les petites âmes que Dieu leur a confiées ; elles comptent moins sur les autres et elles font un effort apostolique personnel qui est aussi salutaire à elles-mêmes qu'à leurs enfants."

Un curé à qui nous demandions, si, après la première communion *privée*, les enfants ne désertaient pas le catéchisme, nous répondit : " Nullement ! Ils reviennent tous et sans difficulté, sauf de très rares exceptions ! "

On se rappelle que la grande objection des réfractaires au décret de Pie X était celle-ci : Les enfants de 6 à 7 ans, après la première communion *privée*, ne reviendront pas au catéchisme et ne sauront rien de leur religion ! C'est bien la *religio depopulata*, l'antécristianisme que prépare Pie X ! Or, l'expérience prouve que l'instruction chrétienne, loin de diminuer, devient plus forte en commençant plus tôt, et que l'esprit chrétien y gagne.

On cite des traits délicieux de bébés qui aspirent à recevoir la sainte hostie avec leurs frères et leurs sœurs.

Un prêtre distingué d'Agen nous a raconté que sa petite nièce, Alberte, âgée de *deux ans et demi*, qui avait assisté plusieurs fois à la préparation à la première communion de ses aînés, dit un jour à sa mère : Alberte aussi veut faire sa première communion. — Mais, répondit la maman, Alberte ne sait pas ce que c'est que la communion. — *Si, c'est le petit Jésus qui viendra s'amuser dans mon cœur !*

Pauvre petite, elle traduisait, sans le savoir, le désir du grand Dieu qui *fait ses délices* d'habiter avec les enfants des hommes et de descendre dans les cœurs simples et purs.

A une dame un peu revêche qui nous disait un jour : " Mais croyez-vous que ces petits ignorants fassent de bonnes communions, nous

avons répondu: De bien meilleures que nous, Madame, d'abord parce qu'ils sont plus humbles et plus innocents, et, ensuite, parce que Dieu ne recherche pas la science et qu'à ses yeux, il y a fort peu de distance entre l'ignorance de ces petits et . . . la nôtre!

L'Idéal.

S. COUBÉ.

LA REQUÊTE DES CATHOLIQUES DU KEEWATIN.

Voici le texte de la requête que les habitants du Pas, Keewatin, ont adressée au gouvernement fédéral et qui a été soumise au Sénat, le 23 janvier, par son président, l'hon. P. Landry:

Aux honorables membres du Sénat, à Ottawa.

Honorables Messieurs,

Les soussignés par leur humble requête ont l'honneur de vous exposer:

1o Qu'ils habitent Le Pas et qu'ils ont toujours appartenu aux Territoires du Nord-Ouest jusqu'à la date de leur transfert à la province du Manitoba, en vertu de l'acte 2, Georges V, chap. 32;

2o Que pendant qu'ils appartenèrent aux Territoires du Nord-Ouest, la partie du pays qu'ils habitaient s'opposa, même par la force, à son annexion au Canada et ne consentit à entrer dans la Confédération canadienne qu'à la suite d'un traité formel conclu entre le gouvernement provisoire des Territoires du Nord-Ouest et de la terre de Rupert, d'une part, et le gouvernement canadien, de l'autre, lequel traité fut ratifié par le gouvernement impérial, par son représentant autorisé au Canada;

3o Que ce traité leur garantissait le maintien de tous leurs droits civils et religieux;

4o Qu'une législation subséquente, consacrant cette garantie en ce qui concerne l'existence d'écoles confessionnelles, fut donnée au Manitoba par son acte constitutionnel (33 Victoria, chap. 3), et aux Territoires du Nord-Ouest par l'acte fédéral 43 Vict., chap. 25, qui statuait que toute ordonnance ou législation au sujet de l'instruction publique devait décréter que la majorité d'un district scolaire pourrait y établir les écoles qu'elle voudrait et la minorité pourrait y établir des écoles séparées, protestantes ou catholiques romaines, suivant le cas, sans être assujettie au paiement de taxes pour le soutien d'écoles appartenant à une dénomination différente;

5o Que cette législation a toujours été en force et qu'elle donnait par le fait même de son existence aux catholiques du Nord-Ouest et aux soussignés entre autres, le droit inaliénable d'avoir des écoles de leur choix;

6o Que l'annexion territoriale, au cours de la session 1911 - 1912,

d'une partie du Nord-Ouest à la province du Manitoba, ne pouvait pas détruire ni aliéner un droit consacré par un traité et confirmé par une loi passée en vertu de ce traité;

7o Qu'une interprétation raisonnable de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ajoute à la force de ce traité et de cette législation, en ce sens que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord consacre le principe que les droits que la minorité peut posséder par la loi ou par l'usage en matière scolaire doivent lui être garantis, et que toute législation subséquente à l'encontre de ce principe est nulle de plein droit;

8o Que le Comité Judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté, en Angleterre, et le Conseil Privé lui-même, dans une ordonnance faisant suite au jugement du Comité Judiciaire, ont décrété que la loi du Manitoba était réellement un pacte, un contrat intervenu entre deux parties litigeantes, pour assurer l'entrée de l'une dans la Confédération canadienne, et que les termes de ce contrat obligeaient;

9o Que nonobstant toutes ces raisons, le Parlement du Canada, à sa dernière session, a ordonné le transfert d'une partie du Nord-Ouest à la province du Manitoba, sans vouloir insérer une clause dans la législation réservant les droits que la minorité pouvait avoir, tandis que le même parlement, quand il s'est agi d'annexer l'Ungava à la province de Québec, a bien voulu insérer dans sa législation une clause garantissant contre les catholiques de la province de Québec les droits que les Sauvages pouvaient avoir dans ces territoires;

Vos pétitionnaires concluent humblement que le Parlement de la Confédération canadienne devrait, par une législation quelconque, régler les justes griefs dont ils se plaignent, de manière à leur assurer la jouissance paisible des droits qui leur avaient été donnés par le traité de 1870, par la législation de 1875 et que confirment les dispositions générales de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Le Pas, 2 novembre 1912.

(Signé)

F.-X. Fafard, O. M. I., Louis Cuillierier, sr, A.-H. de Trémaudan, F. Paradis, M. Blais, O. M. I., D. De Prémaude, Joseph Laplante, Ls Cuillierier, jr, Arthur Larose, M. D., F. Flamand, O. David, D. Boileau, Joseph Sault, Jos. Courcy, Louis Bacon, C. Bernard, L. O. David, Y. Y. M. Landry, S.-J. Hogan, Jos. Smith, C. Calvat, H. Cuillierier, J.-A. de Villers, O.-F. Pigeon, R. Arial, M. Leduc, D. Cuillierier, M. Jos. Lefert, Dantanleau Cuillierier, J.-B. Balce, Théo Dupas, Ad. Lamy, D. Lévesque, H. McKinnon, Théophile Cuillierier, Josaphat Fradette, Louis Smith, J. M. Roy, Adélarde Flamand, Joseph Moras.

Une requête semblable a été présentée aux Communes et une autre au gouverneur-général,

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque est parti pour Montréal le 12 février accompagné par le R. P. Lecoq, O. M. I., missionnaire à Norway House. Monseigneur a ordonné prêtre le 16 février, dans l'église d'Hochelaga, le R. P. Eugène Guérin, O. M. I., son neveu. Nous rendrons compte de la cérémonie au prochain numéro.

— S. G. Mgr A. Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, a publié, à l'occasion du carême, une longue et importante lettre pastorale sur l'éducation chrétienne.

— M. l'abbé Henry O'Leary, curé de Bathurst, a été nommé évêque de Charlottetown, I. P. E.

— Le 23^e Congrès Eucharistique international sera tenu dans l'île de Malte du 23 au 27 avril. Il sera présidé par S. E. le cardinal Ferrata, en qualité de légat du Pape.

— Une "Corporation ouvrière catholique" a été organisée dans la ville des Trois-Rivières. Félicitations et succès aux promoteurs de cette bienfaisante initiative.

— Les *Actu Apostolicæ Sedis* publient un décret de la Congrégation consistoriale interdisant les projections et les représentations cinématographiques dans les églises.

— Le Saint Père a daigné encourager Botrel dans sa belle campagne en faveur de la chanson morale et honnête en lui faisant transmettre par le cardinal Amette la Croix de S.- Grégoire le Grand.

— Le 15 janvier dernier, à une réunion du Comité permanent du Parler français tenu à Régina, on a établi une *Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan*, laquelle tiendra l'été prochain dans la même ville de Régina un important congrès. Nos meilleurs vœux de succès !

— L'Hôpital Général de Winnipeg accuse un déficit de \$30 000 dans son budget de l'an dernier. On a demandé à la ville de le solder.

— Le 8 février les contribuables de Saint-Vital ont rejeté par une majorité de 34 le projet d'annexer leur municipalité à la ville de Saint-Boniface.

— Les Rdes Sœurs de l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg ont donné à la paroisse de Fannystelle, dont l'église a été incendiée l'été dernier, un harmonium qui, à la râfle, a rapporté \$300.

— Un bill sur l'instruction obligatoire, présenté à la dernière session de la législature du Manitoba par un député libéral, a été rejeté.

— Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont produit l'an dernier 470 000 000 de boisseaux de céréales, dont 190 000 000 de blé. Ces céréales ont été récoltées sur 16 000 000 d'acres de terre et les

trois provinces en comprennent plus de 175 000 000. On peut prévoir ce que sera leur production dans quelques années.

— La paroisse Saint-Edouard de Winnipeg, qui se développe d'une manière si consolante, commencera au printemps la construction d'une magnifique église de \$60 000.

— Le premier bulletin paroissial qui ait encore été publié dans l'Ouest canadien vient de paraître à Red Deer, Alta., sous le titre bilingue de *Le Carillon et Catholic Chimes*. Il est sous la direction du curé de la paroisse: le R. P. Voisin, S. M. T.

— La ville d'Orillia a décidé de célébrer en 1915 de grandes fêtes en l'honneur de Samuel de Champlain et de lui ériger un monument. Les organisateurs ont demandé une contribution de \$10 000 au gouvernement provincial pour être versée au fond du monument.

— Un missionnaire canadien attire l'attention, dans un article de la *Catholic Fortnightly Review*, sur le nombre de mariages mixtes célébrés dans la province d'Ontario en 1911, soit 1519, quand d'un autre côté, le nombre des mariages catholiques ne s'élève qu'à 2 612. Ce qui fait une proportion de plus de 36 pour cent de mariages mixtes contractés par les Catholiques de cette province. L'auteur fait remarquer qu'il y a une augmentation de près de dix pour cent sur l'année précédente et il se demande ce que vont devenir les enfants issus de ces mariages mixtes! Nul doute que la principale cause de ces nombreuses unions entre Catholiques et Protestants est la communauté de langue. D'où impérieuse raison pour les Canadiens français de s'attacher de plus en plus à la langue française, rempart de leur foi.

— M. l'abbé A. P. de Pohoski, D. D., prêtre polonais qui a exercé le ministère pendant quelques mois dans le diocèse, est parti le 21 février pour Halifax, où il sera employé au bureau catholique d'immigration.

— M. l'avocat L.-A. Delorme, de Winnipeg, a donné le 20 février à la salle paroissiale du Sacré-Cœur, une importante conférence sur la situation des nôtres dans la province et il a indiqué l'urgence qu'il y a d'attirer chez nous de nouveaux colons de langue française. C'est un travail précieux que *Le Devoir* vient de publier sous forme de lettres.

R. I. P.

— Dame Silas Paradis, (née Camilla Cusson), décédée à Saint-Boniface.

— M. Joseph Archambault décédé à Saint-Vincent de Paul, Qué.

-- M. Antoine Desjardins décédé à Saint-Boniface,

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XII

1 MARS 1913

No. 5

LES LETTRES DE
MONSEIGNEUR JOSEPH NORBERT PROVENCHER,

Suite

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

PETITE NATION 24 MAI à 8 HRS 1818

MONSEIGNEUR,

Nous voilà rendus sans accident à la petite nation chez M. Papi-neau où nous avons dit la messe ce matin. Nous avons été retardés au lac. Il nous a fallu changer de canot et il nous a fallu en faire achever un, ce qui nous a menés à vendredi à six heures du soir que nous avons quitté le lac et sommes venus coucher dans — Rigaud; là nous avons engagé un jeune homme auquel nous donnons 1500 pour un an sur le même pied des autres. Il a remplacé un nommé Labombarde de St Constant qui a manqué de nous joindre à Lachine. De Rigaud nous sommes venus déjeuner au-dessus des petites lîeres que nous avons passées à pied. Il faisait très chaud, et de là nous nous rendîmes pour dîner à deux heures au-dessus du long sault que nous avons passé à pied. Le chemin est dans le bois, de sorte que nous n'avions pas d'air. Inutile de dire que je suai de la belle manière. M. Dumoulin qui est léger de graisse en a été quitte pour un peu de fatigue, mais peu de sueurs. Du haut du Long Sault que nous quittâmes entre quatre et cinq heures, nous couchâmes à une pointe nommée Thipo — d'où nous partîmes vers quatre heures et arrivâmes chez M. Papineau à 6 h. Nous y avons dit la messe, déjeuné et nous allons nous mettre en route.

Au lac nous avons eu de M. Roupe les prières et le catéchisme en Algonquin et M. Roupe va achever de copier ou de faire copier un examen de conscience dans la même langue, ce qui pourra nous aider par la suite. J'aurais bien voulu avoir la grammaire de M. Thavenet mais il aurait fallu la copier. M. Dumoulin a écrit à votre Grandeur du lac des Deux Montagnes et nous a donné notre route jusque là. Voilà la suite par celle-ci. Le reste viendra à mesure que l'occasion se pré-

sentera. M. Tabeau a dit la messe ici le jour de la Fête Dieu; il avait fait une fameuse journée la veille. Etant parti de Ste Anne du bout de l'Isle il vint coucher à la Petite Nation à 7 h.

Je suis avec le plus profond respect
 Monseigneur
 De votre Grandeur
 Votre humble et obéissant serviteur
 PROVENCHER PRÊTRE

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

ILE DRUMMOND 8 JUN 1818.

MONSEIGNEUR,

Nous voilà rendus à l'île Drummond où nous sommes arrivés hier au soir. Notre route jusqu'ici a été sans accident, nous nous sommes heureusement retirés d'un qui paraissait d'abord dangereux. Au rapide des Allumettes dans la grande Rivière, nos canots se suivant de trop près pour traverser, notre canot frappa de côté la pince de celui de M. Delorimier et la coupa à moitié. Nous en fîmes quittes pour une couple d'heures en retard. C'est un endroit dangereux surtout pour des canots qui se suivent de trop près. Pour ma part j'eus une bonne peur, car nous pouvions les briser tous deux. Nous n'avons point couru d'autres dangers. Nous n'allons pas bien vite. Nous ne sommes pas bien montés d'hommes. Il n'y en a à bien dire que quatre de bons. Nous sommes très heureux d'avoir M. Delorimier, car nous serions à plaindre. Nos gens n'ont guère d'ambition. Avec notre petit train nous nous rendrons. M. Tabeau qui est parti en même temps que nous s'est rendu au Sault Ste Marie quinze jours avant nous; nous l'avons trouvé à l'île Drummond avec M. Crevier: ils font leur ministère qui ne paraît pas les fatiguer. Ils doivent retourner au Sault ou plutôt au Fort William jeudi. Nous avons eu un peu de dégras dans le lac Huron et dans les îles sans nombre dont il est bordé. Nous aurions pu en avoir davantage.

Nous avons vu au bord du lac Népissing quelques familles de sauvages infidèles; si je m'en souviens bien, ils sont les premiers que j'aie vus. Nous les avons assemblés dans la maison de M. Eustache Laronde qui y fait sa demeure, et leur avons parlé ou fait parler de la nécessité du baptême pour être sauvés etc. . . . et les avons engagés à aller au lac des Deux Montagnes pour s'y faire instruire. Nous en vîmes d'autres dans la Rivière des Français, au Missioayé, à l'île Drummond; tous nous saluaient, nous offraient du poisson et nous deman-

daient du rhum. Le lac Népissing à mon estime offre un très joli coup d'œil. Je ne le croyais pas tel parce que je n'en avais entendu parler que par des voyageurs; le haut du lac, comme presque tous ceux que nous avons rencontrés sur notre route, est rempli d'îles, mais le bas présente une belle nappe d'eau. Les eaux ne sont pas limpides comme celles du lac Huron et Supérieur.

Mes compagnons sont bien portants. M. Edge engraisse. M. Dumoulin reste *in statu quo*. Nous sommes arrêtés pour une partie de la journée pour prendre des provisions qui ne sont pas prêtes. L'île Drummond offre un beau coup d'œil, elle a un beau port, elle a en face des îles bien boisées à travers lesquelles les bâtiments passent indifféremment. Il y a un établissement considérable pour le temps. Le terrain est couvert de roches de sorte qu'il faut de l'ouvrage pour le mettre en culture. On dit que les profondeurs de l'île sont d'un terrain plus propre à être cultivé. Nous sommes contents de la compagnie de M. Delorimier. C'est un garçon gai, aimable, poli, honnête etc. Mes compagnons se joignent à moi pour présenter à votre Grandeur leurs humbles respects.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Monseigneur

De votre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

JH. N. PROVENCHER PRÊTRE

* * *

A MONSEIGNEUR J. O PLESSIS [EVEQUE DE QUEBEC.

RIVIÈRE ROUGE 12 AOÛT 1818

MONSEIGNEUR,

J'ai écrit à votre Grandeur de la Rivière Rouge par M. Delorimier qui est parti d'ici huit jours après notre arrivée. Je vous ai marqué la suite de notre voyage. Nous sommes maintenant occupés à instruire les enfants pour le baptême, les femmes pour les baptiser et les marier; tous s'y portent de bonne volonté. Nous avons baptisé 72 enfants parmi lesquels se trouve une petite fille de la nation des Sautoux qui est morte peu après son baptême, et que nous avons enterrée. Ainsi les prémices de cette nation ont été sûrement pour le ciel. Si nous savions leur langue je crois que tous se feraient chrétiens.

Nos hommes travaillent à préparer le bois de notre maison, il est presque tout coupé, il y a aussi une partie des madriers de sciés, mais je n'ai point de charpentier pour la tailler, je vais toujours faire les préparatifs, j'ai espérance d'en avoir un bientôt.

Je vous ai donné par ma dernière lettre une bonne idée de notre

récolte, mais elle a souffert beaucoup depuis ce temps là. Des nuées de sauterelles sont venues fondre sur elle et en ont détruit une partie. C'est le blé et le grain qui a le moins souffert; les jardinages sont détruits à net, l'orge a été presque généralement coupée, les patates sont rasées dans certains endroits, dans d'autres elles ont moins souffert. On a pourtant espérance d'en avoir encore une assez bonne récolte parce qu'il y en avait beaucoup. Les sauterelles sont arrivées le trois d'août vers midi et la terre en fut couverte aussitôt, ellesont restées cinq à six jours.

Comme nos hommes ne sont engagés que pour un an et qu'il n'y a pas à en avoir ici ou qu'il faut les payer beaucoup plus cher qu'à Montréal, s'il y a de l'argent pour les payer il faut songer à nous en envoyer ce printemps par les premiers canots. Je ne connais point l'état de nos finances. Je n'ai vu aucun compte avant mon départ. Il nous faudrait au moins quatre hommes, savoir: deux charpentiers ou ouvriers, il faudrait que ces deux là sussent faire de tout, parce que nous avons tout à faire; les deux autres pourront être cultivateurs mais en même temps capables d'équarrir, scier et préparer en un mot l'ouvrage des autres. Si on en trouvait à bon marché, il serait peut être bon de les engager pour deux ans, mais qu'on les choisisse bien; que ce ne soit pas des gens qu'il faille suivre pas à pas pour leur faire faire l'ouvrage, que ce soit des gens connus pour leurs bonnes mœurs et leur conduite, car nous sommes bien mal partagés cette année. Si on trouvait aussi un homme fidèle pour tenir notre ménage et faire notre manger ce serait un grand service à nous rendre, nous n'en trouverons pas ici. Il faut encore que les ouvriers que l'on enverra apportent avec eux un assortiment d'outils parce qu'il n'y en a pas ici et qu'il nous serait inutile d'avoir les gens les plus habiles si nous n'avions pas d'outils pour les employer. Je ferai préparer pendant l'hiver le bois de la chapelle pour la construire l'été prochain après l'arrivée des ouvriers que je demande par cette lettre. Il faudra aussi nous envoyer des toiles de tamis qu'on ne trouve pas ici; il serait mieux que Mylord envoyât cela parce que c'est une chose nécessaire à la colonie, mais qu'on en envoie au moins un ou deux pour notre usage.

Je serais content d'avoir quelques connaissances de mes affaires temporelles. M. Dionne aura sans doute rendu compte à votre Grandeur de ce qu'il aura formé d'argent pour la vente de mes effets. Je désirerais bien que la somme eût été assez forte pour absorber mes dettes. Je suis bien fâché d'avoir laissé des affaires si mal en ordre. Mon imprudence d'abord et ensuite de mauvaises circonstances où je me suis trouvé m'avait plongé dans des dettes d'où je ne serais sorti qu'après plusieurs années. J'ai oublié avant mon départ de payer ma contribution pour la caisse ecclésiastique pour l'année dernière. Je crois que trois ou quatre louis correspondront amplement à mes revenus pour cette année de détresse. Pour l'année actuelle votre Gran-

deur pourra déterminer le montant de ma contribution après avoir examiné le compte que M. Dionne lui rendra du produit de la dîme qu'il aura vendu; je lui ai déjà écrit, je lui écrirai encore par cette même occasion.

Il nous manque un encensoir. Je désirerais qu'on nous en envoyât un le printemps prochain. M. Fortin de la Pointe Claire à qui j'écris pourra peut-être en donner un de cuivre dont il m'avait parlé avant mon départ, il en prévendra votre Grandeur comme je l'en ai prié. Nous n'avons pas non plus de bénitier pour l'aspersion etc. Milady doit fournir tout cela, mais peut être que cela ira loin.

Nous avons eu de M. Roupe un catéchisme algonquin et un examen de conscience qui nous serviront; je crois vous l'avoir déjà marqué.

Nous jouissons tous trois d'une bonne santé et prions votre Grandeur d'accepter nos très humbles respects avec les souhaits les plus ardents pour la conservation de votre santé. Ménagez-la pour le bien général. Nous comptons toujours sur le secours de vos prières et de celles des bonnes âmes qui s'intéressent au progrès de la religion dans des contrées d'où elle a été jusque à présent bannie.

Je suis avec le plus profond respect
 Monseigneur
 de votre Grandeur
 Le très humble et très obéissant serviteur
 PROVENCHER PRÊTRE.

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

RIVIÈRE ROUGE 13 SEPTEMBRE 1818.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu hier au soir l'honneur de votre lettre du 18 juillet. Elle m'a été d'autant plus agréable que je n'attendais plus de nouvelles de Québec. Cette année nous avons reçu aussi une lettre de M. Desrivères qui nous informe que notre voyage coûte L689 ,, 1 ,,10 et qu'il a encore chez lui L350. Je suppose que dans ce paiement sont compris les gages de nos hommes sur lesquels ils n'ont reçu qu'un à compte; il dit n'avoir encore rien reçu de la souscription de Québec; de sorte qu'il peut se faire qu'il reste encore une somme respectable avec laquelle on pourra nous envoyer l'été prochain les hommes et effets demandés par mes dernières lettres. Si dans mes demandes il y en a qui ne vous agréent pas, vous ne les mettez pas au jour. On voit quelquefois de près tout autrement que de loin, quoique tout paraisse.

pour le mieux; il peut se faire qu'on n'en juge pas ainsi à Montréal. J'ai écrit à Mylord par les derniers canots. M. Dumoulin a écrit à Milady. Nous leur donnons l'état des choses selon qu'elles nous paraissent.

Dans la même malle étaient pour nous un gros paquet de gazettes et autres papiers, nouvelles dans bien desquels nous nous trouvons M. Dumoulin et moi; il paraît qu'un défenseur du Nord-Ouest voulait donner à entendre que des vues d'intérêt nous avaient conduits dans ces régions lointaines. Celui-là était sûrement mal informé. J'y ai trouvé une chose qui intéresse toute l'Eglise, c'est la conversion de l'empereur de la Chine au christianisme. Voilà enfin entré dans le sein de l'Eglise, un royaume que St François-Xavier avait désiré arroser de ses sueurs; mais son temps n'était pas encore arrivé. Puissons-nous tous pécheurs que nous sommes être les faibles instruments dont Dieu voudra se servir pour propager la même religion dans les contrées lointaines du Nord-Ouest. Il y a dans ces vastes régions un grand nombre de nations sauvages qu'il sera toujours difficile de civiliser et d'instruire parce qu'elles vivent éparses çà et là; je crois que l'on peut dire sans crainte de se tromper que leur commerce avec les blancs bien loin de les approcher de la civilisation les en a éloignées parce qu'ils ont gâté leurs mœurs par les liqueurs fortes dont ils sont extraordinairement amateurs et qu'ils leur ont appris le libertinage par leur exemple. La plupart des engagés ont des femmes avec lesquelles ils ont des enfants qu'ils laissent ensuite au premier occupant, ainsi que la mère: c'est, dit-on la politique des Bourgeois de faire prendre des femmes à leurs engagés parce que par là ils ont occasion de dépenser leurs gages en prenant des effets à haut prix pour habiller leurs femmes et leurs enfants. Tous les commis et bourgeois ont aussi des femmes, et ce qu'il y a de pis c'est qu'on ne se met pas plus en peine des enfants issus de ces prétendus mariages que s'ils n'avaient pas d'âmes. Tous ces enfants qu'on a appelés depuis quelques années Bois-brûlés n'ont pas plus d'idée de Dieu et de la religion que les autres sauvages. Pourtant ces enfants ont beaucoup d'intelligence, ils apprennent avec grande facilité les prières et catéchisme que nous leur montrons ainsi que la lecture.

Nous sommes très reconnaissants de l'intérêt que l'on continue de prendre à notre sainte Mission. Nous pensons aussi devant Dieu à tous nos bienfaiteurs.

Il paraît qu'il va devenir nécessaire de bâtir une chapelle à la Rivière Pembina, à une trentaine de lieues du fort Douglas. Plusieurs des colons et autres gens libres se décident à s'y établir; on dit que le climat est plus favorable, ce qui paraît vrai d'après ce que l'on dit des fruits qui y poussent que nous n'avons pas ici; il y a à peu près la différence qui se trouve entre Québec et Montréal. Je crois que ce lieu s'établira plus rapidement que celui-ci parce qu'outre les avanta-

ges du climat, il y a celui d'y trouver abondamment des provisions, la vache se tenant toujours dans le voisinage. M. Dumoulin part ces jours-ci pour y aller passer quelques semaines avec M. Edge. Je crois qu'ils y hiverneront tous deux s'il y a facilité dans le logement; ce sera au moins une Mission à visiter de temps à autre. Il me paraît inutile de faire le voyage de la Baie d'Hudson parce qu'il y a peu de monde, ce poste n'étant pas la réunion ou le siège des affaires de la compagnie. La rivière au Brochet à huit ou dix jours de marche d'ici au fond du lac Winipic, est le point central, c'est là qu'il serait plus utile d'aller; je prendrai information là dessus. Il y a dans le département de la Rivière Rouge d'autres postes des deux compagnies qu'il serait bon de visiter à la première occasion. Presque tous les employés de la Baie d'Hudson sont protestants. Tout est en paix mais sans cordialité. On se fait même amis par politique entre les Anglais et les Français; c'est ainsi qu'on désigne les deux sociétés. A en croire les voyageurs ce sont les sauvages de l'Athabaska qui sont beaucoup plus doux. Ils sont montagnais.

J'envoie à votre Grandeur un précis de notre voyage avec quelques observations sur le nouveau pays que nous habitons. Je l'ai fait pour entrer dans vos vues et répondre à la demande de votre dernière lettre; j'avais déjà pensé à faire ces observations sur des lettres séparées, ensuite dans la crainte de ne pas atteindre mon but j'y avais renoncé dans l'espérance que votre Grandeur voudrait bien les extraire de nos lettres si elle jugeait à propos de les mettre au jour par écrit. Je ne me flatte pas d'avoir atteint le but que j'avais en vue; le pays ne fournit pas autant d'observations que l'on pense surtout à des personnes qui n'y sont que depuis peu de temps. Je ne crois rien avoir avancé de hasardeux. Il sera peut être mieux que votre Grandeur rassemble elle-même mes observations en un corps qui, sortant de votre plume, sera plus capable d'être présenté au public; vous craignez peut-être qu'une main étrangère ôte du poids aux choses.

Les Meurons que nous avons ici, qui sont de tous les pays et de toutes les religions, se comportent assez bien; ils n'ont pas de rhum facilement, ils ne sont point mariés; trois ou quatre ont pris des sauvagesses; il y en a un en chemin de se marier avec une métive qui est une de nos catécumènes. Les femmes des canadiens apprennent lentement tout parce qu'elles sont âgées, et parce qu'elles n'entendent pas bien le français. Elles ont de la bonne volonté et de la constance.

Si on pouvait nous envoyer un ornement de toutes couleurs et qui fut facile à rouler en n'y mettant point de Rougiaa; il épargnerait pour les missions éloignées, ceux que nous avons et qui se gâteraient ou couperont bien vite parce qu'ils sont trop raides. Il n'est pas nécessaire qu'il soit précieux. M. Dumoulin part aujourd'hui pour

Pembina avec M. Edge. Je voudrais savoir l'aumône fixée dans le diocèse pour les messes.

Je suis avec le plus profond respect
 Monseigneur
 de votre Grandeur
 Votre humble et obéiss. serviteur
 PROVENCHER PRÊTRE

* * *

A MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS EVEQUE DE QUEBEC.

DU FORT DOUGLAS À LA RIVIÈRE ROUGE
 LE 13 AOÛT 1818

MONSEIGNEUR,

Conformément à vos instructions et au désir manifesté de son Excellence Sir John Sherbrooke, gouverneur en chef du Bas Canada et du Haut Canada, j'ai l'honneur d'adresser à votre Grandeur un précis de notre voyage de Montréal à la Rivière Rouge, en y joignant quelques observations sur le nouveau pays que nous habitons. Je ne citerai que les principaux postes que nous avons rencontrés sur notre route. Nous quittâmes Lachine le 20 mai et gagnâmes ce jour là le lac des Deux Montagnes. où nous séjournâmes deux jours pour attendre un canot. Le dimanche suivant, vingt-quatre, nous étions chez M. Papineau à la Petite Nation où nous dûmes la messe; de là nous montâmes la grande Rivière ou des Outaonais jusqu'à Mattawa où nous la quittâmes pour entrer dans la petite Rivière qui nous conduisit au lac Népissing qui a une douzaine de lieues d'étendue. Nous y arrivâmes le deux juin à midi; c'était le mardi. Ce fut sur les rives du lac que je vis pour la première fois des sauvages infidèles.

Du lac Népissing nous tombâmes sur la Rivière des Français qui nous conduisit sur les rives du lac Huron dans lequel elle se jette. Ce fut le quatre juin que je vis pour la première fois un lac dont j'avais souvent entendu parler et que je ne croyais jamais voir.

La Rivière des Outaonais est belle, mais coupée d'un grand nombre de rapides où il faut faire portage; jusque vers le fort Coulonge ses bords sont généralement plats et incapables de contenir ses eaux qui s'étendent avant dans les bois au printemps; au delà elle est bordée de rochers et de montagnes presque continuelles. La petite Rivière et celle des Français sont de même bordées de roches arides et souvent inaccessibles.

A suivre

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "La bonne Marchandise à un Prix raisonnable"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc.

M. V. J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Phone 1901

ASHDOWN, *Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg*

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré* sera envoyé par la poste à demande.

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHAUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapcau, Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candelabres, Benitiers, Encensoirs, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN..

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER. Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 8248.

Résidence, M. 3405

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française

D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Chambre 41, Bloc Scott, Rue Main,

Vis-à-vis le Bureau de l'Exposition Industrielle

Tel. Main 1338

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO., LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épicerie de toutes sortes.
Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits
pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et
des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX — (-o-) — EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITEE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR Eglises et Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERS

Viandes fraîches, viandes salées, volailles, poissons, légumes, épicerie

BOUTIQUES :

A St Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

Nous allons chez
Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

ANNONCES

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISE	\$4,000,000.
CAPITAL PAYE	\$3,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$2,650,000.

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LOGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 57286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J. A. CUSSON, Président et Gerant Général
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur command.

Téléphone 2625
Boîte de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES GEORGES PACCARD et ses FILS

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD

A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes, Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Taché, Saint-Boniface

Architecte enregistré de la province de Manitoba

J. A. HUDON

ARCHITECTE

Bureau: 705, Bâtisse Builders Exchange, 333½ Ave. du Portage
Phone Main 3538 WINNIPEG

Résidence: 95 rue Notre-Dame, Saint-Boniface, Man.
Phone Main 3271

GRAIN

—:o:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française, et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:o:—

Thomas F. Ennis

BUREAU : 434 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 513

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

MANITOBA

Les nouveaux venus qui cherchent des établissements dans l'Ouest du Canada donnent une attention de plus en plus grande à cette Province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la Province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les Compagnies de chemin de fer annoncent l'arrivée prochaine de nombreux nouveaux colons qui s'empareront des terres inoccupées le long de leurs lignes.

Les faits prouvent que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transports faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites-leur de venir s'établir dans le prospère

MANITOBA

Pour plus amples renseignements, écrivez à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député-ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba.

ANNONCES

D. R. Baribault, B. A. S.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BUREAU

CHAMBRE 607, BUILDERS' EXCHANGE,
333½ AVE. DU PORTAGE, WINNIPEG.

Tél. Main 1040

RESIDENCE

No. 457 RUE BURNELL,
WINNIPEG, MAN.

Tél. Sherb. 3617

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. ŒUVRES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

ATELIERS: RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARENTE, KIRK, CO LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175